



Club de l'Amitié du Val d'Ouche Bligny sur Ouche

Président : Jacky Auvray

Animatrice : Agnès Cantonnet

Année 2024

Bulletin d'inscription Section aquarelle

Impératif, pour assurance, merci !

Voir note d'organisation

Salle des fêtes de Bligny-sur-Ouche

Nom :

Prénom :

Adresse : n° Rue

Ville :

Code postal :

E-mail :

Mobile :

Né(e) le :

Personne à prévenir en cas de problème :

Nom :

Prénom :

Lien de parenté :

Téléphones :

Je reconnais (*) avoir pris connaissance de la note d'organisation de la section aquarelle

Signature :

(*) : cocher la case, merci.

,,

Il est impératif d'avoir pris connaissance de la note d'organisation de la section aquarelle.

Rappel concernant le point 3 - Jours et horaires de fonctionnement

*La section aquarelle du Club de l'Amitié du Val d'Ouche est ouverte le **lundi**, de 14h30 à 16h30, hors vacances scolaires, conformément à la convention signée avec Monsieur le Maire de Bligny-sur-Ouche.*

Toutefois, l'accès n'est possible qu'en présence de la responsable de la section, nommément désignée.

Les règles de sécurité doivent être connues par la responsable, un plan d'évacuation à jour étant affiché dans la salle. Une information pourra être dispensée aux adhérents.